



## **FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2015-2016**

**POUR LA PÉRIODE DU 01 JANVIER 2015 AU 31 MARS 2016**

**MISE À JOUR DU 31 MARS 2018**

# CONTENU DU DOCUMENT

	<b>PAGES</b>
<b>MISE EN CONTEXTE</b>	3
<b>BILAN DES ACTIVITÉS</b>	
<b>1. PROJETS ACCEPTÉS DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015 AU 31 MARS 2016</b>	
. Liste des projets soutenus financièrement par le volet « Fonds d'aide aux entreprises »	8
. Liste des projets soutenus financièrement par le volet « Fonds d'aide aux organismes »	9
<b>2. LA CONTRIBUTION EN RESSOURCES HUMAINES (ET DÉPENSES Y ÉTANT RELIÉES) DE LA MRC AFFECTÉE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES</b>	
2.1 Gestion des matières résiduelles	11
2.2 Planification de l'aménagement et du développement du territoire	13
2.3 Sécurité publique	13
2.4 Promotion de l'entrepreneuriat, soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (1 <sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2016)	14
2.5 Mobilisation des communautés, soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie et le soutien au développement rural	16
<b>3. AUTRES ACTIVITÉS</b>	18
<b>BILAN FINANCIER</b>	19

En avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds découle d'une entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé, laquelle entente a été signée par monsieur le ministre Pierre Moreau, le 14 juillet 2015. Le Ministre a délégué à la MRC du Rocher-Percé la gestion d'une somme de 1 258 087 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2016 pour réaliser les objets suivants :

- A) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire :
- Effectuer des modifications au schéma d'aménagement;
  - Supporter les municipalités dans l'élaboration de leurs plans et règlements d'urbanisme;
  - Offrir des services de géomatique pour les municipalités, les organismes et les particuliers;
  - Mettre à jour les données géoréférencées et créer de nouveaux fichiers cartographiques;
  - Apporter un support technique en aménagement du territoire et urbanisme auprès des municipalités locales;
  - Uniformiser certaines réglementations à l'échelle de la MRC;
  - Effectuer de la recherche et documenter certains enjeux spécifiques à la MRC;
  - Organiser des formations et des rencontres d'informations à l'intention des directeurs, des inspecteurs municipaux, des comités consultatifs de l'urbanisme, etc. portant sur l'aménagement et l'urbanisme ou de tout autre sujet d'intérêt pour les municipalités;
  - Participer à des rencontres régionales (AARQ, tables GIRT, paysage, etc.);
  - Produire divers avis, recommandations et analyses (aires protégées, écosystème forestier exceptionnel, acériculture, etc.);
  - Soutenir la mise en œuvre du plan d'action prévu au schéma d'aménagement de la MRC;
  - Réaliser des profils et des sommaires socioéconomiques pour les municipalités et la MRC;
  - Réaliser des travaux d'entretien sur des systèmes agroforestiers mis en place dans le cadre du Laboratoire rural « Agroforesterie et paysage ».

- B) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) :
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC, tout particulièrement les initiatives favorisant l'accroissement de la récupération auprès des institutions, des commerces et de l'industrie;
  - Produire des documents de vulgarisation à l'intention des municipalités (économie d'eau potable, protection des berges, protection des paysages, etc.);
  - Réviser le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
  - Supporter les municipalités dans la mise en œuvre de la politique culturelle et négocier la signature d'ententes culturelles;
  - Supporter les municipalités et les organismes dans les secteurs culturel et touristique.
- C) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien de l'entrepreneuriat et à l'entreprise :
- Accompagner les promoteurs dans leur démarche entrepreneuriale et assurer les mandats en lien avec la gestion des mesures d'aide financière de la MRC;
  - Prioriser les secteurs d'intervention suivants : bioalimentaire (pêches), touristique, les ressources naturelles, les technologies de l'information et des communications (TIC), l'agroforesterie, les deux créneaux d'excellence de la région (récrétotouristique santé/nature, ressources, sciences et technologies marines) et l'économie sociale;
  - Soutenir les projets portant sur la deuxième et troisième transformation bioalimentaire (pêches);
  - Supporter les entreprises reliées aux opérations de la cimenterie de Port-Daniel;
  - Supporter les initiatives pour prolonger la saison touristique et développer le produit hivernal;
  - Favoriser les initiatives porteuses qui intègrent les TIC dans les projets de développement des entreprises et moduler les politiques d'investissement pour encourager ces initiatives;
  - Réaliser des études d'opportunité sur les priorités d'intervention ou des opportunités d'affaires (comité maximisation retombées économiques de la cimenterie de Port-Daniel — Gascons);

- Favoriser les projets innovateurs dans les entreprises ainsi que les organisations et moduler les politiques d'investissement pour encourager ces initiatives;
- Élaborer une stratégie de communication pour faire connaître aux partenaires, les nouvelles mesures mises en place par la MRC, les modalités d'application et les priorités d'intervention;
- Favoriser les projets qui incluent les concepts du développement durable;
- Intégrer le concept de développement durable dans les politiques d'investissement de la MRC;
- Consolider les attraits touristiques et les institutions muséales porteurs pour la MRC en vue d'assurer leur pérennité à long terme;
- Adapter les politiques d'investissement et l'aide technique en vue de favoriser la relève, les jeunes promoteurs et le transfert d'entreprise;
- Soutenir les efforts de commercialisation et d'exportation des entreprises et adapter les politiques favorisant ces initiatives;
- Supporter les initiatives en vue d'accroître l'autonomie financière des entreprises d'économie sociale;
- Mettre en place des incitatifs financiers et offrir du support technique en vue d'accroître les compétences entrepreneuriales;
- Supporter les initiatives favorisant la relève entrepreneuriale et développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes;
- Recenser les opportunités d'affaires en région et diffuser ces opportunités auprès des entreprises, des jeunes entrepreneurs et des entreprises d'économie sociale en vue d'encourager le développement endogène et l'économie résidentielle.

D) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental :

- Appuyer les initiatives priorisées au plan d'action sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- Appuyer les initiatives qui favorisent la persévérance scolaire;
- Renforcer l'autonomie financière des entreprises d'économie sociale;
- Réaliser des portraits de la situation financière de certains organismes dans le milieu;
- Élaborer une stratégie de communication pour faire connaître aux partenaires, les nouvelles mesures mises en place par la MRC et leurs modalités d'application;

- Consolider l'ensemble des activités entourant le service d'accueil, l'attraction, le recrutement et la rétention en vue de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants;
- Supporter les actions en vue de consolider le transport adapté et collectif en région;
- Supporter le plan d'action culturel et accompagner le milieu dans ses priorités de développement;
- Supporter les initiatives qui accroissent la concertation et la mobilisation dans le milieu;
- Supporter les actions dans le milieu qui visent à intervenir de façon globale et intégrée;
- Supporter le plan d'action MADA et accompagner le milieu dans ses priorités de développement (ex : prioriser les initiatives intersectorielles touchant plusieurs clientèles et secteurs d'activités tels que santé, loisir, éducation, jeunes, milieu défavorisé, etc.);
- Prioriser les interventions qui visent la multifonctionnalité des lieux physiques et des équipements, une meilleure accessibilité des biens et services, la mise en commun de services (administratif, réception, comptabilité, gestion des réservations, etc.) ou de regroupement d'organismes;
- Favoriser l'intersectorialité de la santé et du loisir;
- Appuyer les activités intergénérationnelles et la mise en place d'espaces qui favorisent le développement de ces clientèles;

E) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement :

- Évaluer, avec les partenaires régionaux et les MRC, les enjeux communs qui pourraient déboucher sur la mise en place d'ententes sectorielles;
- Soutenir les activités de recrutement pour les nouveaux arrivants et favoriser le retour des Gaspésiens dans la région;
- Favoriser le développement du secteur culturel et la négociation d'ententes culturelles;
- Soutenir les activités et les ententes en vue de favoriser la persévérance scolaire;
- Soutenir les activités et les ententes favorisant le développement du secteur récréotouristique;
- Soutenir les activités et les ententes favorisant le développement de l'industrie des pêches;

- Actualiser l'offre de transport aérien en regard des besoins des collectivités et des marchés touristiques;
- Supporter les actions en développement social au niveau du transport et du logement social.

F) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin :

- Soutenir les collectivités dans leur mobilisation et leur recherche de solutions locales en vue d'accroître la qualité de vie des citoyens et d'offrir un milieu de vie attractif pour les nouveaux arrivants;
- Supporter le développement de services de proximité adaptés aux besoins des collectivités locales;
- Réaliser ou actualiser les plans d'action des municipalités dévitalisées du territoire;
- Accompagner les comités locaux de développement;
- Animer les milieux ruraux;
- Favoriser le maintien des services de base dans les communautés;
- Supporter les initiatives favorisant le transfert d'entreprise et la relève entrepreneuriale;
- Supporter et appuyer les initiatives en développement rural;
- Supporter les actions dans le milieu qui visent à intervenir de façon globale et intégrée.

La MRC du Rocher-Percé est placée au cœur de la nouvelle gouvernance territoriale. Afin de mettre en œuvre le FDT et favoriser le développement des communautés de son territoire, la MRC du Rocher-Percé a adopté les priorités et politiques suivantes :

- Priorités annuelles d'intervention 2015-2016
- Politique d'investissement commune FLI/FLS/FAE/FAO

Tous ces documents sont disponibles sur le site internet de la MRC du Rocher-Percé au [www.mrcrocherperce.qc.ca](http://www.mrcrocherperce.qc.ca) sous l'onglet : Politiques et programmes développement économique.

## BILAN DES ACTIVITÉS

### 1. PROJETS ACCEPTÉS DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015 AU 31 MARS 2016

#### Liste des entreprises et événements soutenus financièrement par le Volet « Fonds d'aide aux entreprises »

**Sept** projets d'entreprise ont été acceptés pour une contribution totale de **33 750 \$**. Les investissements totaux s'élèvent à **2 724 825 \$** et le nombre d'emplois créés et maintenus est estimé à **52**.

Deux projets d'entreprise ne se sont pas réalisés. La contribution finale est donc de **23 750 \$**. Les investissements totaux s'élèvent à **864 825 \$** et le nombre d'emplois créés et maintenus est estimé à **23**.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	CONTRIBUTION	COÛT
		FDT	DE PROJET
San'hy Consulte	Formation d'accréditation	5 000 \$	19 825 \$
Pêcheries David Huard	Rachat permis de pêche	5 000 \$	400 000 \$
Océan Marine	Projet d'expansion	5 000 \$	300 000 \$
Fabrique Pasta Loca	Démarrage entreprise agroalimentaire	7 500 \$	140 000 \$
Microbrasserie Auval	Coaching mise à niveau comptable	1 250 \$	5 000 \$
<b>PROJETS NON RÉALISÉS</b>			
N&R Duguay construction	Projet d'expansion	0 \$	0 \$
Pêcheries Larocque	Rachat permis de pêche	0 \$	0 \$

## BILAN DES ACTIVITÉS

### Liste des projets soutenus financièrement par le Volet «Fonds d'aide aux organismes»

**Quarante-trois** projets ont été acceptés pour une contribution totale de **481 873 \$**. Les coûts de projets totaux s'élèvent à **3 135 195 \$** et le nombre d'emplois créés et maintenus est estimé à **31**.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	CONTRIBUTION FDT	COÛT DE PROJET
Ville de Chandler	Modules jeux – Parc souvenir	35 000 \$	53 703 \$
Club optimiste de Gascons	Transport des jeunes – natation	3 500 \$	6 625 \$
Maison des jeunes Chandler	Revitalisation skate park	5 415 \$	21 853 \$
OTJ de Ste-Thérèse	Évaluation bâtiment	3 440 \$	4 300 \$
Fêtes de la plage Cap d'Espoir	Festi-plage 2015	5 000 \$	175 000 \$
Les Percéides, festival cinéma	7 <sup>ième</sup> édition	5 000 \$	106 235 \$
ADJ Newport	Festival VTT	5 000 \$	38 995 \$
Foire country de Pabos	Édition 2015	5 000 \$	37 883 \$
Municipalité Ste-Thérèse	Journée récréative 2015	1 500 \$	2 784 \$
Maison de la Culture de Grande-Rivière	Chapeau à nos artistes 2015	5 000 \$	17 777 \$
Corporation de relance économique de Port-Daniel	Symposium week end des arts	5 000 \$	31 732 \$
MRC du Rocher-Percé	Agroforesterie et paysages	17 040 \$	25 216 \$
Club Optimiste de Gascons	Festival de pêche 2015	5 000 \$	18 919 \$
Corps cadets 2768 des Anses	Centre entraînement biathlon	7 400 \$	15 695 \$
Comité de concertation Barchois de Malbaie	Barchois en fête	1 600 \$	5 027 \$
CJE Rocher-Percé	Actions Place aux jeunes	10 000 \$	29 376 \$
Comité loisirs Grande-Rivière	Réparation terrain multifonctionnel	40 000 \$	223 359 \$
Club motoneige Aigles blancs de Paspébiac	Réparation sentier provincial	9 530 \$	43 490 \$
Sentiers du Rocher-Percé	Accès Percé tourisme motoneigiste	32 450 \$	53 431 \$
Technocentre des TIC	Laboratoire informatique	14 000 \$	158 893 \$
Femessor GÎM	Édition 2015 – colloque entrepreneuriat	1 000 \$	76 970 \$
Technocentre des TIC	Colloque entrepreneuriat GÎM	1 000 \$	72 400 \$
GIMXPORT	Gala 20 <sup>e</sup> anniversaire	2 500 \$	93 545 \$
SADC du Rocher-Percé	Cellule locale mentorat	5 000 \$	19 500 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	CONTRIBUTION FDT	COÛT DE PROJET
Corporation développement économique de Rocher-Percé	Parcours nocturne illuminé	15 000 \$	86 000 \$
CJE du Rocher-Percé	Grand défi Bâtir ma région	10 000 \$	44 213 \$
Cercle des fermières de Grande-Rivière	Marché de Noël et métiers d'Art	500 \$	1 292 \$
Office de tourisme Rocher-Percé	Édition saucette 2015	1 900 \$	4 756 \$
Centre d'artistes Vaste & Vague	Barachois in situ	4 000 \$	31 231 \$
Maison de la Culture de Grande-Rivière	Entente culturelle de la MRC	35 000 \$	90 000 \$
URLS GÎM	Programme relève François Bourque	1 000 \$	1 000 \$
Chambre de commerce du Rocher-Percé	Refonte Site web	2 400 \$	4 840 \$
MRC du Rocher-Percé	Formation des OBNL	10 000 \$	33 524 \$
MRC du Rocher-Percé	Soutien à des événements	20 000 \$	20 000 \$
Tourisme Anse-à-Beaufils	Passerelle de la rivière Anse-à-Beaufils	10 000 \$	111 523 \$
Office de tourisme du Rocher-Percé	Activités promotionnelles 2016	37 000 \$	187 030 \$
Régie de traitement des matières résiduelles	Révision et mise en œuvre du PGMR	36 998 \$	36 998 \$
Oasis de Percé	Illuminons Percé – phase 2	27 000 \$	33 763 \$
Ville de Chandler	100 <sup>e</sup> de Chandler	5 000 \$	200 000 \$
Ville de Grande-Rivière	Jardin commémoratif	20 000 \$	134 000 \$
Corporation développement St-Maxime de Mont-Louis	Bornes électriques à recharge	5 000 \$	657 800 \$
CJE Rocher-Percé	Actions 2016-2017 Place aux jeunes	12 500 \$	36 044 \$
Conseil de développement bioalimentaire	Magazine Gaspésie gourmande	3 200 \$	88 473 \$

**Liste des ententes sectorielles de développement avec un ministère ou un organisme gouvernemental :**

Ministère de la Culture et des Communication	Entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine	7 795 \$	169 295 \$
CRÉGÎM	Approche territoriale intégrée	10 000 \$	708 000 \$
MESI	Relance du transport ferroviaire en Gaspésie	50 000 \$	600 000 \$
CRÉGÎM	Stratégie d'établissement durable	7 000 \$	37 636 \$
	<b>Total</b>	<b>74 795 \$</b>	<b>1 514 931 \$</b>

### 2. LA CONTRIBUTION EN RESSOURCES HUMAINES (ET DÉPENSES Y ÉTANT RELIÉES) DE LA MRC, AFFECTÉE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES SE CHIFFRE À **809 774 \$**

#### 2.1 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC, tout particulièrement les initiatives favorisant l'accroissement de la récupération auprès des institutions, des commerces et de l'industrie;
- Dépôt au Conseil du projet du PGMR en commun Rocher-Percé et Côte-de-Gaspé (avril 2015)
- Adoption finale du PGMR (août 2015)
- Avis de conformité par le MDDELCC et entrée en vigueur du PGMR (novembre 2015)
  
- *Plan de communication en lien avec les activités du PGMR*
  - ❖ Élaboration et validation du Plan de communication et du cahier des activités du PGMR (août 2015)
  - ❖ Production du calendrier annuel (novembre 2015)
  
- *Collecte et transport des matières résiduelles (juillet 2015 à mars 2016)*
  - ❖ Mise sur pied d'un comité de travail – scénarios pour la collecte et transport
  - ❖ Analyse et scénarios pour la collecte et transport – mandat conjoint Ville de Gaspé/ MRC du Rocher-Percé / Optimisation pour le transport des matières résiduelles
  - ❖ Préparation d'un devis
  - ❖ Appel d'offres pour la collecte et transport des matières résiduelles
  - ❖ Octroi de contrat (mai 2016)
  
- *Écocentres (Gascons, Grande-Rivière et Percé)*
  - ❖ Suivi des écocentres, de leur opération et la compilation des données
  - ❖ Caractérisation des rejets aux écocentres – rapport
  - ❖ Mise à niveau des écocentres et ajout des matières à potentiel de valorisation
  - ❖ Planification et réalisation des activités de broyage de bois et bardeau et vue d'en faire du matériel de recouvrement – octroi de contrat (juillet 2015)

- ◊ Appel d'offres pour le broyage et transport – octroi de contrat (août 2015)
- ◊ Préparation et transmission de la directive pour l'utilisation d'un matériel de recouvrement alternatif bois/bardeau suivant le CA obtenu du MDDELCC (septembre 2015)
  
- *Site de compostage*
  - ◊ Analyse de scénario de gestion des eaux usées au site de compostage (mars 2015)
  
- *Culture des saules*
  - ◊ Développement du projet (plantation de saules), optimisation des opérations en vue d'arrivages supplémentaires au niveau compostage et BFS, développement des marchés pour la vente de compost (février 2016)
  - ◊ Demande de soutien financier à la FCM pour l'implantation d'une culture de saules pour gérer les eaux de compostage
  
- *MDDELCC / RECYC-QUÉBEC*
  - ◊ Dépôt du rapport annuel et bilan pour le suivi avec le Ministère en lien avec la redevance à l'enfouissement
  - ◊ Compléter le portail de RECYC-QUÉBEC pour bénéficier du programme de compensation à la récupération (mars 2015)

### 2.2 PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- ◊ Effectuer des modifications au schéma d'aménagement;
- ◊ Supporter les municipalités dans l'élaboration de leurs plans et règlements d'urbanisme;
- ◊ Offrir des services de géomatique pour les municipalités, les organismes et les particuliers;
- ◊ Mettre à jour les données géoréférencées et créer de nouveaux fichiers cartographiques;
- ◊ Apporter un support technique en aménagement du territoire et urbanisme auprès des municipalités locales;
- ◊ Effectuer de la recherche et documenter certains enjeux spécifiques à la MRC;
- ◊ Organiser des formations et des rencontres d'information à l'intention des inspecteurs municipaux/directeurs de l'urbanisme;
- ◊ Participer à des rencontres régionales;
- ◊ Produire divers avis, recommandations et analyses portant sur l'aménagement et l'urbanisme;
- ◊ Soutenir la mise en œuvre du plan d'action prévu au schéma d'aménagement de la MRC;
- ◊ Réaliser des profils et des sommaires socioéconomiques pour les municipalités et la MRC;
- ◊ Réaliser des travaux d'entretien sur des systèmes agroforestiers mis en place dans le cadre du Laboratoire rural «Agroforesterie et paysage».

### 2.3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- ◊ Mettre en œuvre et réviser le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- ◊ Comité de sécurité publique (CSP).

### 2.4 PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET À L'ENTREPRISE (1<sup>ER</sup> JANVIER 2015 AU 31 MARS 2016)

La MRC assure, notamment, les services à l'entreprise, succédant ainsi au CLD Rocher-Percé, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

- Types d'interventions faites auprès des entreprises
  - › Aide à l'élaboration du plan d'affaires
  - › Accompagnement et suivi
  - › Recherche de financement
  - › Consultation, orientation et référence
  - › Formation en entrepreneuriat
  - › Transmission, relève et acquisition
  - › Autres services techniques
  
- Activités et actions de développement de l'entrepreneuriat
  - › Participation au CQE/OSEntreprendre
  - › Participation et financement du Grand Défi Bâtir ma région
  - › Participation aux activités de la Chambre de commerce Rocher-Percé, de l'Office de tourisme du Rocher-Percé, de la SADC, du TCTIC, du CTEQ, du Pôle régional de l'économie sociale et de la CEDEC
  - › Mise en place du comité de maximisation des retombées de Port-Daniel-Gascons
  - › Participation à l'organisation du colloque TIC
  - › Participation au colloque en développement agricole
  - › Organisation de webinaire
  - › Organisation de formation en sociofinancement
  - › Organisation de formation en fidélisation de clientèle
  - › Entente avec Ressources Entreprises en ce qui a trait à l'information relative à des secteurs d'activités précis
  - › Soutien financier et technique à la cellule locale de mentorat Rocher-Percé (en soutien à la SADC Rocher-Percé)
  - › Présentation d'activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans deux écoles polyvalentes

- Concertation et mobilisation de la communauté d'affaires
  - › Mise en place et animation de la Table locale de développement entrepreneurial (TLDE) de la MRC Rocher-Percé
  - › Comité STA (de 5 à 6 rencontres annuelles)
  - › Mise en place et animation du comité d'investissement commun
  - › Animation de la cellule locale de l'économie sociale
  - › Collaboration et concertation avec les organismes socioéconomiques locaux, supralocaux et régionaux : Femmessor, CDR, SADC, Chambre de commerce, CSRL, Pôle régional de l'économie sociale, municipalités, ministères et agences
  - › Participation aux activités de mobilisation liées au quai de Percé, à sa promenade et à la billetterie universelle

### 2.5 MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS, SOUTIEN À LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE ET LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL

- Projets et démarches soutenus
  - › Club de l'âge d'or de Cap d'Espoir (NH)
  - › Club de l'âge Joyeux copains de Grande-Rivière (NH)
  - › Club de l'âge d'or de Bridgeville
  - › Les Fermières de Bridgeville
  - › La CEDEC
  - › OTJ de Sainte-Thérèse
  - › Billetterie universelle nouvelle vitrine pour l'Office de tourisme du Rocher-Percé
  - › Restructuration et relance de la Maison de la Culture de Grande-Rivière
  - › Accompagnement du comité des loisirs de Grande-Rivière
  - › Ligue de soccer de la MRC
  - › TVCGR
  - › La réalisation de notre Planification stratégique 2015-2019
  - › Accompagnement technique et financier dans la Réforme Ville de Percé (dossier quai et promenade)
  - › CPE de Port-Daniel (Les p'tits coquillages)
  - › Escale Gaspésie (participation au conseil d'administration)
  - › Société de chemin de fer de la Gaspésie (dossier Train Amiral)
  - › Participation à la CDE pour le parcours illuminé de Chandler (Nova Lumina)
  - › Sentiers motoneige (Les Sentiers du Rocher et les Sentiers Blancs)
  - › Promenade EFFET-MER
  - › Ville de Grande-Rivière (Parc commémoratif)
  - › Ville de Chandler (dossier Parc du souvenir)
  - › Ville de Chandler - 100<sup>e</sup> anniversaire – recherche de financement
  - › Site Mary Travers dite La Bolduc
  - › Création de la Coop de Newport avec la CD et le Ministère de la culture (dossier Site Mary Travers dite La Bolduc)
  - › Comité de citoyens anglophones
  - › Géoparc de Percé
  - › Comité de citoyens «Illuminons Percé»
  - › Réalisation et diffusion du bulletin Pacte rural 2007-2014
  - › Refonte du Site Internet
  - › Création et lancement des prix Mémoires vivantes
  - › Création du Fonds culturel du Rocher-Percé

- › Activité de mobilisation à Chandler
- › Chambre de Commerce du Rocher-Percé
- › Carrefour jeunesse – comité nouveaux arrivants
- › Accompagnement de négociation avec le MPO à Ottawa pour le dossier du quai de Percé
  
- Participation aux événements
  - › Lancement saison touristique de l'ATRG
  - › AGA de la Chambre de Commerce du Rocher-Percé
  - › AGA de l'Office de tourisme du Rocher-Percé
  - › AGA de GIMXPORT
  - › AGA d'Escale Gaspésie
  - › Colloque régional du pôle d'économie sociale
  - › Rencontres régionales agents ruraux
  
- Formation
  - › Nouveaux Horizons
  - › Socio financement
  
- Organisations d'événements
  - › Forum La Route du Rocher-Percé pour préparer les états généraux du tourisme en Gaspésie
  - › Journée Vitalité culturelle
  - › Assemblée générale annuelle du CLD du Rocher Percé
  - › Lancement de notre politique culturelle
  - › Présentation de notre planification stratégique
  - › Organisation d'une mission touristique à Mont-Tremblant avec la Ville de Percé (dossier réforme de Percé)
  - › Préparatifs à la tenue d'une élection partielle du préfet au suffrage universel
  
- Présentations et animations
  - › Comité d'investissement socio-économique
  - › Présentation aux villes de notre planification stratégique 2015-2019
  - › Présentation de la MRC au Séjour exploratoire Place aux jeunes Rocher-Percé
  - › Organisation et animation de plusieurs «brainstorming» pour le projet EFFET-MER

- Comités et concertation
  - › Table d'harmonisation du PNIBRP (Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé)
  - › Table consultation jeunesse
  - › Réseau de développement social de la MRC du Rocher-Percé
  - › Comité culturel du Rocher-Percé
  - › Comité jeune volontaire
  - › Comité de la Charte des paysages de la Gaspésie
  - › Conseil de la culture de la Gaspésie - comité circuit touristique
  - › Comité de maximisation des retombées économiques de Port-Daniel-Gascons
  - › Comité de transition de la CRÉ GIM
  - › Table des préfets élargie
  - › Comité de suivi de la Cimenterie McInnis
  
- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement
  - › Entente de développement culturel
  - › Entente avec le MESI – DEC et la SADC pour la maximisation des retombées économiques à Port-Daniel-Gascons
  - › Entente avec le Fonds Québec en forme
  - › Entente avec le Fonds Avenir d'Enfants

### 3. AUTRES ACTIVITÉS

- Suite à l'adoption du projet de loi 28 en avril 2015 et du pacte fiscal transitoire, la MRC a procédé au transfert des actifs, passifs et autres obligations du CLD selon des modalités de transfert intervenues entre les parties;
- Intégration des ressources humaines et services reliés au développement local, régional et de l'entrepreneuriat;
- Actualisation de l'organigramme de la MRC;
- Élaboration et adoption des priorités annuelles 2015-2016 et d'une politique d'investissement commune FLI / FLS / FAE / FAO.

## BILAN FINANCIER

---

Le budget du FDT pour la période du 1<sup>e</sup> janvier 2015 au 31 mars 2016 était de **1 400 192 \$** soit :

- **1 258 087 \$** (budget 2015-2016 du FDT);
- **142 105 \$** (somme reçue à la suite du transfert des actifs du CLD du Rocher-Percé).

La totalité du budget de **1 400 192 \$** a été engagée. De ce montant, la somme de **1 063 592 \$** a été versée au 31 mars 2016. Le solde de **336 600 \$** engagé par le Fonds de soutien aux entreprises et le Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie sera versé dans les années ultérieures.

Entre le 01 avril 2016 et le 31 mars 2017, une somme de 245 150 \$ a été versée aux organismes et entreprises ayant complété leurs projets. Au 31 mars 2017, dix projets sont toujours en cours de réalisation pour une somme de **91 450 \$**.

Au 31 mars 2018, tous les projets sont terminés.